

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Europe centrale et balte

Une publication du SER de Varsovie, avec la participation des SE de la zone
Juin 2025

Faits saillants :

- **Pologne** : Fin de présidence polonaise du Conseil de l'UE ;
- **Hongrie** : Budget 2026 adopté, malgré un contexte incertain ;
- **Tchéquie** : Réévaluation à la hausse de la croissance au T1 (+2,2 % en g.a.) ;
- **Slovaquie** : La banque centrale revoit ses prévisions de croissance à la baisse ;
- **Estonie** : Financement public de 24 M EUR pour l'industrie de défense ;
- **Lettonie** : Chômage en baisse à 6,8 % en mai 2025 ;
- **Lituanie** : Révision du PNRR, seulement 32 % des fonds ont été décaissés à ce stade.

LE CHIFFRE A RETENIR

5 %

Taux directeur polonais
abaissé le 2 juillet

Dossier du mois : *marchés publics en Europe centrale et balte*

La jurisprudence européenne (voir : [La CJUE confirme que les opérateurs économiques de pays tiers qui n'ont pas conclu d'accord de libre-échange avec l'UE n'ont pas un accès garanti aux marchés publics dans l'Union](#)) a retenu l'attention de plusieurs Etats d'Europe centrale et balte, dont la Pologne qui entend mieux faire profiter ses entreprises nationales des marchés publics.

Ce dossier vise à situer les marchés publics d'Europe centrale et balte (ECB) en comparaison européenne, d'abord en poids des marchés publics dans l'économie nationale, ensuite en termes d'ouverture aux entreprises étrangères, enfin en termes de grandes caractéristiques (participant unique, gré-à-gré, place des PME).

In fine, les situations sont plutôt disparates, avec peu d'éléments transversaux à toute la zone ECB. Il existe cependant quelques tendances communes à plusieurs Etats : un faible poids des marchés publics rapporté au PIB, mais fort si rapporté aux dépenses publiques ; un degré moyen d'ouverture aux entreprises étrangères ; de fréquents marchés à participant unique ; une grande importance du critère prix, une bonne implication des PME et une haute fragmentation en lots.

Pologne

Présidence polonaise du Conseil de l'UE, Bruxelles salue le bilan polonais

La Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le Premier ministre polonais Donald Tusk et le Président du Conseil européen Antonio Costa ont salué le bilan de la présidence polonaise du Conseil de l'UE, achevée le 30 juin. Au total, 37 textes ont été adoptés et 18 autres conclus. Parmi ces actes, on peut mentionner l'adoption du plan ReArm Europe pour soutenir les investissements dans la défense ; celle du paquet omnibus pour la simplification de la réglementation européenne, ou encore celle de nouveaux paquets de sanctions contre la Russie. La présidence sortante laisse la place au Danemark pour le second semestre 2025.

Taux directeur abaissé à 5,0 % malgré une inflation à 4,1 % en juin

La Banque centrale de Pologne (NBP) a surpris les marchés en abaissant son taux directeur de 0,25 point, à 5,0 %, à l'issue de sa réunion des 1^{er} et 2 juillet. Cette décision intervient alors que l'inflation (IPC) a légèrement progressé en juin (4,1 % en g.a contre 4,0 % en mai), selon les estimations préliminaires. En effet, si l'inflation alimentaire ralentit (+4,9 % en g.a., contre +5,5 % en g.a. en mai), tout comme celle de l'énergie (+12,8 % en g.a. après +13,0 % en g.a.), la baisse des prix du carburant s'atténue (-10,0 % en g.a. après -11,4 % en g.a.). Ainsi, l'inflation sous-jacente progresse légèrement, de 3,3 % à 3,4 % sur un mois.

Mais le Conseil de politique monétaire justifie ce mouvement par des projections d'inflation nettement revues à la baisse : l'inflation devrait garder une trajectoire estimée entre 3,5 % et 4,4 % pour 2025, contre 4,1 % - 5,7 % lors des prévisions de mars. De plus, la NBP prévoit une croissance du PIB entre 2,9 % et 4,3 % en 2025, ce qui justifie également cet ajustement modéré de sa politique monétaire.

Consommation dynamique au deuxième trimestre

Le volume des ventes au détail a augmenté de 4,4 % en g.a. en mai, après un mois d'avril particulièrement dynamique (+7,6 % en g.a.). Les biens durables (+18,9 %) et l'automobile (+15,7 %) enregistrent les hausses les plus marquées, soutenues par la croissance des salaires réels et des achats anticipés liés à de possibles hausses de droits de douane étatsuniens. Cette croissance de la consommation s'accompagne d'une amélioration de l'indice de confiance des consommateurs en mai, qui se rapproche de son niveau pré-pandémie à -14,5 points, contre -16,5 points en avril.

LOT choisit Airbus pour moderniser sa flotte régionale

Le 16 juin, la compagnie nationale LOT Polish Airlines a sélectionné Airbus pour le renouvellement de sa flotte régionale, préférant l'avionneur européen au brésilien Embraer. La commande porte sur 40 Airbus A220, avec une option pour l'acquisition de 44 appareils supplémentaires. Les appareils seront majoritairement produits au Canada, sur les anciens sites de Bombardier rachetés par Airbus en 2018, et les premières livraisons sont attendues en 2027.

Hongrie

Taux directeur maintenu à 6,5 % en juin

La Banque centrale de Hongrie (MNB) a décidé de maintenir son taux directeur à 6,5 % pour le neuvième mois consécutif, conformément aux attentes. Le gouverneur Mihály Varga a souligné la nécessité de préserver une politique restrictive face à un contexte géopolitique incertain et une inflation toujours élevée. En effet, l'inflation ne reviendrait pas sous la cible des 3 % avant 2027, avec une prévision à 4,7 % pour 2025. Ce contexte a contribué à la baisse des perspectives de croissance de la Hongrie, ramenée désormais à +0,8 % pour 2025 et 2,8 % pour 2026.

Ainsi, pour poursuivre sa lutte contre l'inflation et assurer la stabilité du Forint, la MNB n'envisage pas de baisse à court terme de ses taux directeurs. Le marché anticipe une seule baisse de taux en 2025 (25 pdb).

Nouvelle émission obligataire de 4 Mds USD pour financer le déficit

Le gouvernement hongrois a émis pour 4 Mds USD d'obligations souveraines, principalement sur des maturités de 5 ans. Cette opération vise à financer un déficit creusé par une croissance faible, tout en permettant d'éventuels rachats de dette en cours d'année. Selon le communiqué du ministère des Finances, l'opération a suscité une demande importante (14 Mds USD), preuve de l'intérêt des investisseurs étrangers pour le papier hongrois. Les taux d'intérêt se sont établis à 5,375 % pour les obligations à 5 ans, 6,0 % à 10 ans et 6,75 % à 30 ans.

Budget 2026 adopté malgré un contexte incertain

Le 17 juin, le Parlement hongrois a adopté le budget 2026, qui prévoit un déficit public de 3,7 % du PIB, fondé sur une hypothèse de croissance du PIB de 2,5 %. Cette prévision est partagée par la Commission européenne (2,5 %) et le FMI (2,55 %).

Néanmoins, plusieurs incertitudes pèsent sur la trajectoire budgétaire : la MNB n'attend que 0,8 % de croissance en 2025 et le déblocage des fonds européens reste incertain. À l'approche des élections de 2026, des dépenses électorales non anticipées pourraient également peser sur les finances publiques.

Tchéquie

Réévaluation à la hausse de la croissance au T1 2025 à +2,2 % en g.a.

L'Office tchèque des statistiques a révisé à la hausse les données de croissance pour le premier trimestre 2025. Le PIB a ainsi progressé de 0,8 % par rapport au T4 2024 et de 2,2 % en g.a., contre +0,5 % et +2 % initialement estimés. L'activité a continué d'être portée par la demande interne, notamment les services (+3 %) et la consommation des ménages (+2,3 %).

Pour l'ensemble de l'année 2025, le ministère des Finances et la Banque centrale prévoient une croissance de 2 %, contre +1,9 % pour la Commission européenne.

Inflation à 2,4 % en mai 2025, après 1,8 % en avril

En mai 2025, l'inflation s'est établie à 2,4 % en g.a., contre 1,8 % en avril, dépassant légèrement la prévision de la Banque centrale (CNB) à 2,3 %. Pour l'année 2025, la CNB prévoit une inflation moyenne de 2,5 % et une inflation sous-jacente de 2,8 %.

Si les prix du gaz naturel et de l'électricité ont respectivement reculé de 8,4 % et 4,6 %, l'inflation a été tirée à la hausse par les prix de l'alimentation (+5,4 %), de l'eau (+4,2 %), du chauffage (+4 %) et des services de restauration et d'hôtellerie (+5 %). La hausse des prix alimentaires a toutefois été largement compensée par la baisse marquée des prix de l'essence et du diesel (-13,5 %, comme en avril). De manière générale, les prix des services ont augmenté de 4,9 %, contre seulement 0,9 % pour les biens.

Baisse démographique au T1 2025

La population tchèque a diminué de 32 600 personnes au T1 2025, pour s'établir à 10,88 M d'habitants. Cette baisse s'explique par un solde naturel négatif (naissances - décès = -12 600) et un solde migratoire international également négatif (-20 100). Ce dernier s'explique principalement par un nombre élevé de personnes dont le permis de séjour avait expiré. Au total, 46 300 personnes ont quitté le pays (-6 100 par rapport à l'an dernier), tandis que 26 200 personnes ont immigré en Tchéquie (-2 400). Les citoyens ukrainiens prédominaient parmi les entrants comme les sortants.

Hausse des salaires et plein emploi au T1 2025

Au premier trimestre 2025, le salaire nominal mensuel brut moyen par employé en équivalent temps plein (ETP) a augmenté de 6,7 % en g.a., atteignant 46 924 CZK (~1 877 EUR), soit une hausse de 2 943 CZK (~117,7 EUR). En termes réels, il a progressé de 3,9 %. Le salaire médian s'élève à 38 385 CZK (~1 535 EUR, +5,3 % sur un an), avec un écart persistant entre les hommes (41 677 CZK) et les femmes (35 226 CZK). 80 % des employés perçoivent un salaire compris entre 21 136 CZK et 73 611 CZK.

Cette progression salariale s'inscrit dans un contexte de plein emploi. En avril 2025, le taux d'emploi a atteint 77,9 % (contre 77,1 % un an plus tôt), avec un taux plus élevé chez les hommes (82,9 %) que chez les femmes (72,9 %). Le taux de chômage reste l'un des plus faibles de l'Union européenne, stable à 2,7 % de la population active, soit environ 140 000 personnes.

Slovaquie

Nouvelles prévisions macroéconomiques de la Banque centrale

Le 24 juin, la Banque centrale de Slovaquie (NBS) a publié ses nouvelles projections macroéconomiques. Par rapport à celles de mars, elle revoit nettement à la baisse la croissance du PIB pour 2025 (-0,7 pt) et 2026 (-0,3 pt). Désormais, la croissance devrait s'établir à 1,2 % en 2025, soit un ralentissement considérable par rapport à la croissance observée en 2024 (2,1 %). Ensuite, la croissance devrait atteindre 1,6 % en 2026 et 2,1 % en 2027.

Selon la NBS, la croissance au 1^{er} trimestre est plus faible que prévue en raison de la faiblesse de la consommation et de l'investissement privé. C'est le secteur automobile qui tire la croissance, sa production bénéficiant des investissements réalisés en 2024.

En ce qui concerne le marché du travail, la Banque centrale relève une légère détérioration des indicateurs. Comme en 2024, le taux de chômage devrait demeurer à hauteur de 5,3 % de 2025, pour ensuite augmenter à 5,9 % en 2026 et 6 % en 2027.

Pic d'inflation en mai, baisse attendue en 2026

Après 3,2 % en 2024, l'inflation atteindrait 3,9 % cette année, avec un pic à 4,3 % en mai résultant de certaines mesures de consolidation. Elle ralentirait ensuite à 2,3 % en 2026 et remonterait à 3,1 % en 2027. Le recul attendu en 2026 résulte de la baisse des prix de l'énergie et des produits agroalimentaires, ainsi que du repli du coût des importations, lié à l'appréciation de l'euro face au dollar.

Gazprom pourrait réclamer des indemnités en cas de rupture de contrat

Le géant du gaz russe Gazprom menace de réclamer jusqu'à 16 Mds EUR à la Slovaquie en cas de rupture anticipée de son contrat de fourniture de gaz, valable jusqu'en 2034. En effet, ce contrat pourrait être remis en cause par la volonté de l'UE de cesser les importations de gaz russe à partir de 2027.

Plus bas niveau depuis 19 mois pour l'indice de confiance économique

En juin, l'indice de confiance est tombé à 96,0 points, contre 96,4 en avril, son plus bas niveau depuis octobre 2023. Le recul dans l'industrie (-3,3 pts à -7,3) pèse sur l'indicateur global, malgré une amélioration dans la construction (+6 pts à -1,5), les services (-0,7, +0,6 pt) et la consommation (-22,8, +0,6 pt). Le pessimisme industriel s'explique par des prévisions de production en baisse, une diminution des commandes et une hausse des stocks.

Estonie

Inflation à 4,5 % en g.a. en mai

L'inflation a progressé de 0,1 % entre avril et mai en Estonie, pour atteindre 4,5 % sur un an, selon l'Institut de statistiques. La plus forte augmentation des prix a été mesurée sur les produits alimentaires (+7,1 %). Dans le secteur des transports, la hausse (+6,2 %) s'explique surtout par la taxe sur les véhicules à moteur mise en place au 1^{er} janvier 2025. La Banque d'Estonie (Eesti Pank) prévoit une inflation moyenne de 5,4 % en 2025.

Financement public de 24 M EUR pour l'industrie de défense

Le gouvernement estonien a approuvé un plan de soutien de 23,8 M EUR pour l'industrie de défense, complétant les 175 M EUR issus d'une réaffectation des Fonds de cohésion européens. Ce programme de développement de la BITD estonienne vise à encourager les entreprises à renforcer leurs investissements en R&D, renforcer les capacités de défense nationales et stimuler l'économie locale.

Salaire moyen à 2011 EUR au premier trimestre

Le salaire brut mensuel moyen en Estonie s'établit à 2 011 EUR au T1, en hausse de 6,1 % sur un an, selon l'Institut de statistiques. Les niveaux les plus élevés sont à Tallinn (2 384 EUR), dans le comté de Harju (2 263 EUR) et celui de Tartu (2 023 EUR). Les secteurs IT (3 605 EUR), finance (3 344 EUR) et énergie (2 714 EUR) affichent les meilleurs salaires, contre 1 285 EUR dans l'hébergement-restauration.

Prix immobiliers : un appartement à Tallin équivaut à deux à Riga

La banque estonienne Luminor a publié en juin un communiqué de presse soulignant de fortes disparités sur le marché immobilier balte. Ainsi, le prix moyen du m² à Tallinn atteint environ 2 900 EUR, soit près du double de celui de Riga.

Selon les données d'Eurostat, le prix moyen au m² en Estonie a augmenté de 228 % sur 15 ans, soit la deuxième croissance la plus rapide des prix de l'immobilier en Europe centrale et orientale derrière la Hongrie. La Lituanie et la Lettonie suivent en 3^{ème} et 4^{ème} position, avec des hausses également soutenues.

Lettonie

Evasion fiscale en recul à 13,8 % en 2024

Selon le Service national des impôts, la part des salaires non déclarés dans le secteur commercial letton a diminué, passant de près de 18 % du total en 2020-2021 à 13,8 % en 2024, marquant un progrès notable dans la lutte contre l'économie souterraine malgré un contexte économique difficile, alors que l'on constatait auparavant une forte corrélation entre situation économique et niveau des revenus non déclarés.

Coût du travail en forte hausse au 1^{er} trimestre 2025

Au premier trimestre 2025, le coût horaire du travail en Lettonie a augmenté de 8,8 % sur un an, une croissance très supérieure à la moyenne de l'Union européenne (4,1 %) et de la zone euro (3,4 %), selon Eurostat. Dans l'industrie, la hausse du coût horaire du travail sur un an grimpe à 10,2 %.

Sur l'année 2025, le nouveau baromètre LV PEAK anticipe une augmentation moyenne des salaires bruts de 7,2 %, alors que la croissance de la productivité resterait modérée, risquant d'accentuer les pressions sur la compétitivité-coût.

Croissance revue à la baisse, inflation à la hausse en 2025

Le ministère des Finances letton a abaissé sa prévision de croissance 2025 à 1,1 % (contre 1,2 % précédemment), en raison d'incertitudes à l'export suite aux annonces de droits de douane américains, mais également d'un ralentissement de l'économie au T1 dû à des conditions météorologiques défavorables (impactant le secteur de l'énergie) et à une baisse de l'activité dans la santé. La croissance au premier trimestre s'est appuyée sur la plupart des secteurs manufacturiers et les services, par opposition à 2024 où elle avait concerné majoritairement les activités liées au secteur public. Le ministère a revu à la hausse sa prévision d'inflation pour 2025, à 3,5 % (contre 2,5 % en

février), en raison d'une progression plus rapide des prix alimentaires et des tarifs de chauffage.

La Banque de Lettonie table, elle, sur une croissance de 1,2 % et une inflation de 3,4 %.

Chômage en baisse à 6,8 % en mai 2025

Le taux de chômage a reculé de 0,2 point sur un mois et de 0,1 point sur un an, atteignant 6,8 % en mai selon le Bureau central des statistiques (CSB). Le chômage des hommes baisse à 7,5 % (-0,2 point), celui des femmes à 6,2 % (-0,1 point).

En mars, la Lettonie comptait 64 700 chômeurs, soit 1 600 de moins qu'en février et 800 de moins qu'un an plus tôt. Le nombre de chômeurs hommes a reculé de 1 000 (pour s'établir à 35 500) et celui de femmes de 600 (29 100). Le taux de chômage enregistré par l'Agence nationale pour l'emploi (NVA) s'est établi à 4,9 %, en baisse de 0,2 point sur un mois et de 0,3 point sur un an.

Vers un crédit plus dynamique, sous l'impulsion des autorités

La Première ministre Evika Silina a appelé les banques à prendre davantage de risques en matière de crédit, lors d'une réunion du Conseil de développement du secteur financier. Selon elle, les conditions d'accès au crédit se sont déjà améliorées pour les particuliers et les entreprises, grâce à l'assouplissement des exigences et au bon fonctionnement du cadre de refinancement.

Par ailleurs, la Banque de Lettonie indique que le crédit au secteur privé non financier représentait 29,3 % du PIB au T4 2024 et au T1 2025, avec une croissance annuelle de plus de 8 % pour les entreprises.

Lituanie

Stabilité financière : 3 risques pointés par la Banque de Lituanie

Dans son rapport sur la stabilité financière publié fin mai, la Banque de Lituanie alerte sur trois vulnérabilités principales : incertitudes économiques liées aux tensions commerciales, possible correction à la baisse des prix de l'immobilier commercial, et risque croissant de cyberattaques.

Si les grandes banques sont jugées suffisamment capitalisées pour résister à des chocs négatifs, les plus petits établissements pourraient devoir renforcer leur capital pour résister à un scénario défavorable. Le gouverneur Gediminas Šimkus appelle d'ailleurs ces derniers à anticiper cet effort.

Stagnation des salaires au 1^{er} trimestre, une première depuis 4 ans

Le salaire moyen brut est resté stable au 1^{er} trimestre 2025 en glissement trimestriel, une évolution inédite depuis quatre ans. Cette stagnation masque une forte baisse dans le secteur public (-7,8 %, à 2 425 EUR), compensée par une hausse de 4 % dans le secteur privé (2 301 EUR). La diminution des primes et indemnités explique en partie cette évolution, dans un contexte de hausse du salaire minimum entrée en vigueur en janvier.

Révision du PNRR : seulement 32 % des fonds ont été décaissés à ce stade

Le 20 juin, le Conseil ECOFIN a approuvé une révision du Plan national de relance et de résilience (PNRR) lituanien, portant sur 70 jalons pour un montant total de 154 M EUR. Ce nouvel ajustement doit permettre à la Lituanie de présenter de nouvelles demandes de paiement à la Commission européenne. À ce jour, seuls 1,22 Md EUR ont été débloqués, soit 32 % des 3,8 Mds EUR prévus. La Cour des comptes de Lituanie a mis en garde au printemps 2025 contre les retards sur plusieurs projets, notamment en matière de mobilité électrique ou de soutien aux start-ups.

Croissance revue légèrement à la baisse, inflation attendue en rebond

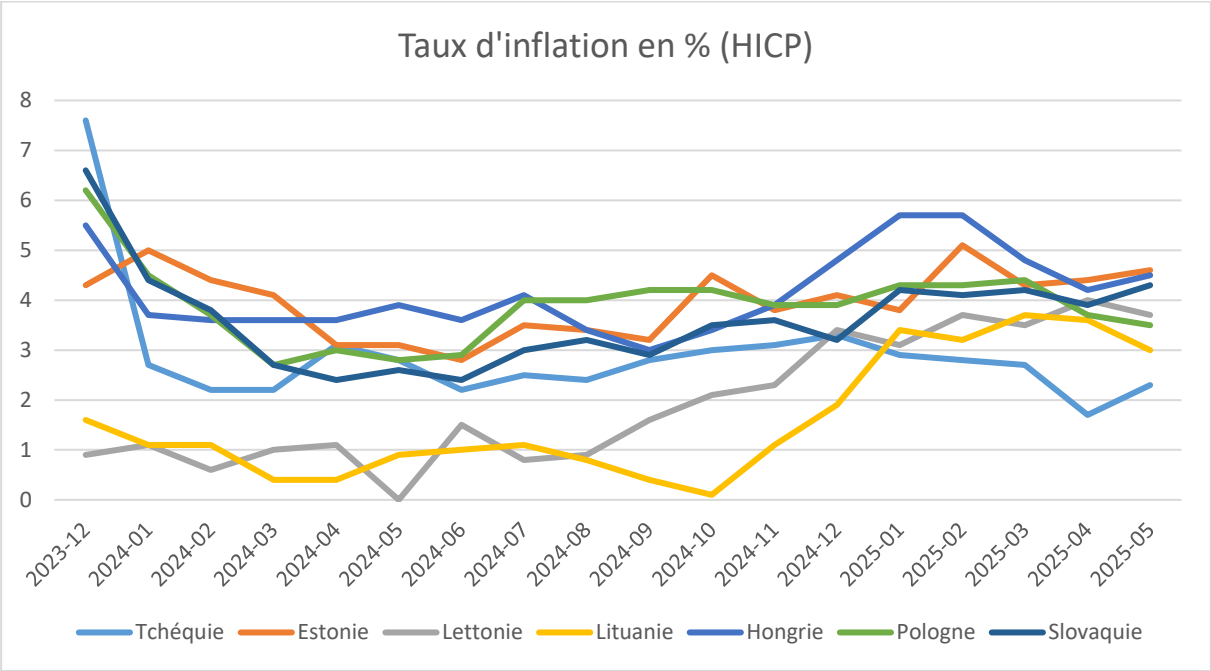
Début juin, la Banque de Lituanie a légèrement abaissé sa prévision de croissance pour 2025 (2,8 %), 2026 (2,8 %) et 2027 (2,9 %), en raison de la montée des incertitudes liées aux tensions commerciales internationales et à la politique américaine. La consommation des ménages resterait le principal moteur de l'activité jusqu'en 2027, avec une progression attendue de 3,8 % cette année.

Ses prévisions pour l'inflation demeurent inchangées : après un recul à 0,9 % en 2024, celle-ci devrait rebondir à 3,3 % cette année, puis refluer à 2,5 et 2,6 % en 2026 et 2027 respectivement.

Baisse de la contribution des banques au Fonds de garanties des dépôts

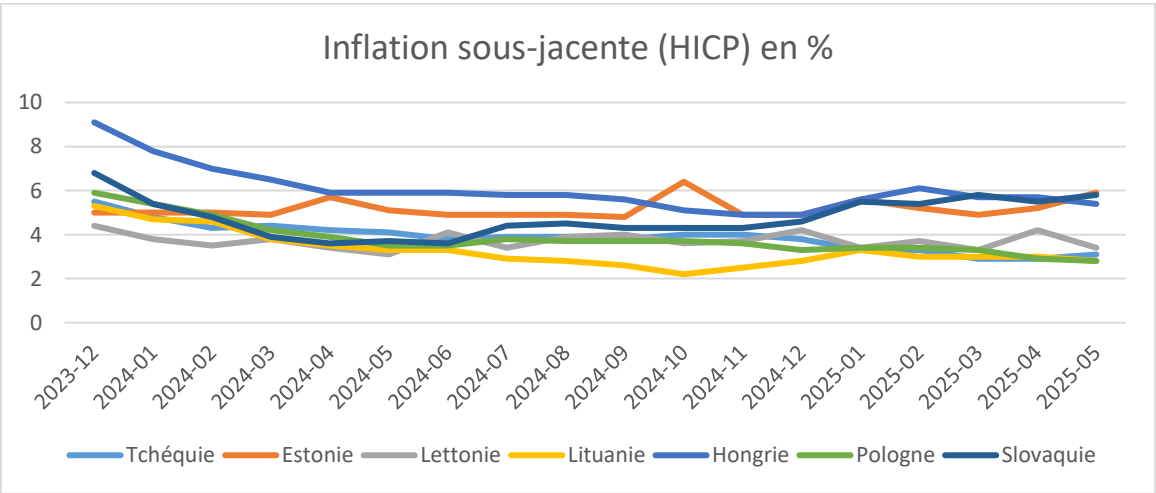
Le ministère des Finances Rimantas Šadžius a fixé à 0,14 % le taux de cotisation annuelle des établissements bancaires et financiers au Fonds de garantie des dépôts, pour la période allant de juillet 2025 à juin 2026 (contre 0,2 % précédemment). Ce fonds, destiné à indemniser les clients en cas de faillite bancaire, disposait fin 2024 de 370 M EUR, soit 0,96 % de l'encours de dépôts - un niveau supérieur à l'objectif fixé par l'UE de 0,8 %.

Indicateurs macroéconomiques



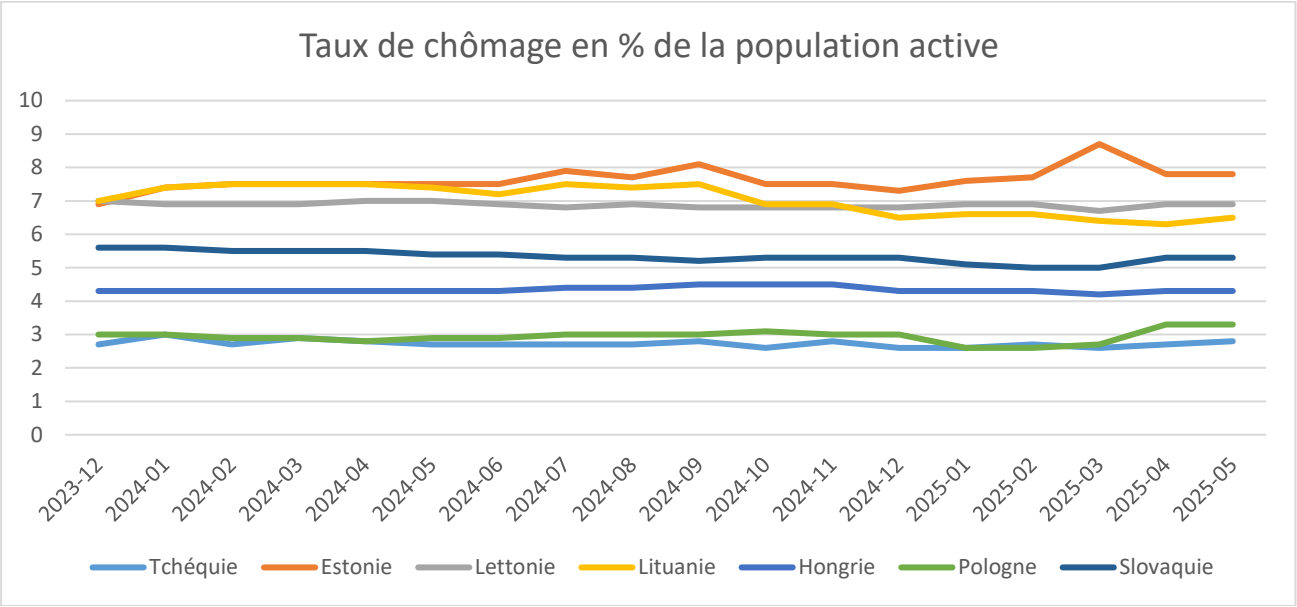
	déc-24	mars-25	avr-25	mai-25
Tchéquie	3,3	2,7	1,7	2,3
Estonie	4,1	4,3	4,4	4,6
Lettonie	3,4	3,5	4,0	3,7
Lituanie	1,9	3,7	3,6	3,0
Hongrie	4,8	4,8	4,2	4,5
Pologne	3,9	4,4	3,7	3,5
Slovaquie	3,2	4,2	3,9	4,3

Source : Eurostat



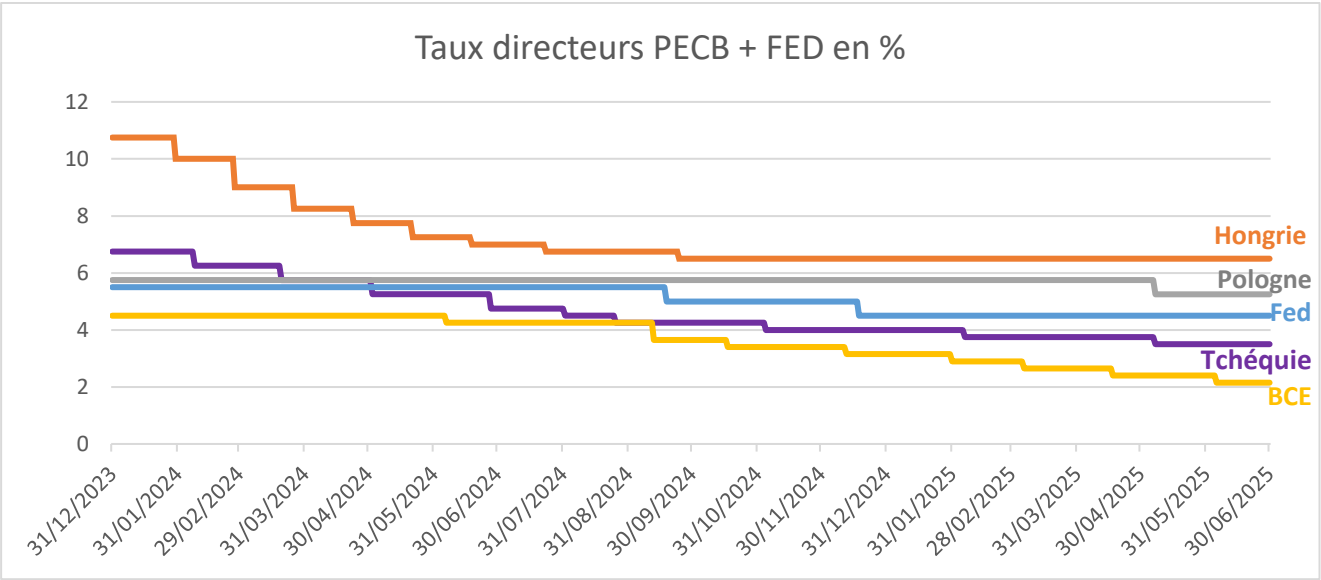
	déc-24	mars-25	avr-25	mai-25
Tchéquie	3,8	2,9	2,9	3,1
Estonie	4,9	4,9	5,2	5,9
Lettonie	4,2	3,3	4,2	3,4
Lituanie	2,8	3,0	3,0	2,8
Hongrie	4,9	5,7	5,7	5,4
Pologne	3,3	3,3	2,9	2,8
Slovaquie	4,6	5,8	5,5	5,8

Source : Eurostat



	déc-24	mars-25	avr-25	mai-25
Tchéquie	2,6	2,6	2,7	2,8
Estonie	7,3	8,7	7,8	7,8
Lettonie	6,8	6,7	6,9	6,9
Lituanie	6,5	6,4	6,3	6,5
Hongrie	4,3	4,2	4,3	4,3
Pologne	3,0	2,7	3,3	3,3
Slovaquie	5,3	5,0	5,3	5,3

Source : Eurostat

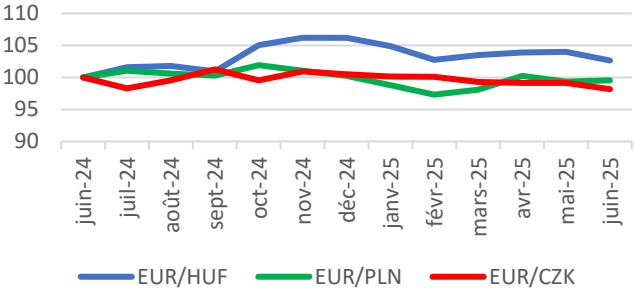


	déc-24	avr-25	mai-25	juin-25
Tchéquie	4,00	3,75	3,50	3,50
Hongrie	6,50	6,50	6,50	6,50
Pologne	5,75	5,75	5,25	5,25
BCE	3,15	2,40	2,40	2,15
FED	4,50	4,50	4,50	4,50

Sources : Banques centrales nationales, BCE

Evolution de l'EURO versus les devises de la zone

juin 2024 = 100



	Clôture au 30/06/2025	Variation mensuelle (%)	Variation depuis fin 2024 (%)
EUR/PLN*	4,24	0,15	-0,76
EUR/HUF*	399,80	-1,12	-2,81
EUR/CZK*	24,75	-0,71	-1,74
EUR/USD*	1,17	3,89	12,81
WIG20	2845	2,07	29,81
BUX	97667	0,84	22,41
PX	2157	-0,05	22,57
Euro Stoxx 50	5303	-1,34	8,91
Spread PL-10**	288	-1,17	-19
Spread HU-10**	452	-0,66	7
Spread CZ-10**	164	-2,67	-8

* Un signe négatif signifie une appréciation de la devise par rapport à l'euro.

** en pb

Source : Calculs DG Trésor (SER de Varsovie)

	Pologne	Hongrie	Tchéquie	Slovaquie	Estonie	Lettonie	Lituanie
PIB nominal (M EUR)							
2023	748 923,4	196 639,0	317 385,8	122 918,9	38 187,8	39 372,4	73 792,8
2024	840 131,5	205 282,4	318 895,7	129 971,5	39 510,1	40 208,4	77 940,0
Taux de croissance du PIB réel (% , g.a.)							
2023	0,1	-0,9 (p)	-0,1	1,4	-3,0	2,9	0,3
2024	2,9	0,5 (p)	1,1	2,0	-0,3	-0,4	2,7
Populations (milliers)							
2023	36 753,7 (p)	9 599,7	10 827,5	5 428,8	1 365,9	1 883,0	2 857,3
2024	36 621,0	9 584,6	10 900,6	5 424,7	1 374,7	1 871,9	2 885,9
Solde public (% PIB)							
2023	-5,3	-6,7	-3,8	-5,2	-3,1	-2,4	-0,7
2024	-6,6	-4,9	-2,2	-5,3	-1,5	-1,8	-1,3
Dette publique brute (% PIB)							
2023	49,5	73	42,5	55,6	20,2	44,6	37,3
2024	55,3	73,5	43,6	59,3	23,6	46,8	38,2
Solde du compte courant (% PIB)							
2023	1,8	0,3	-0,1	-0,9	-1,7	-3,9	1,1
2024	0,2	2,2	1,8	-2,8	-1,1	-2,1	2,5

Source : Eurostat

(p) : données provisoires ; (r) : rupture dans la série chronologique

Dossier du mois :

Les marchés publics en Europe centrale et balte

*La jurisprudence européenne (voir : [La CJUE confirme que les opérateurs économiques de pays tiers qui n'ont pas conclu d'accord de libre-échange avec l'UE n'ont pas un accès garanti aux marchés publics dans l'Union](#)) a retenu l'attention de plusieurs Etats d'Europe centrale et balte, dont la Pologne qui entend **mieux faire profiter ses entreprises nationales des marchés publics**.*

*Ce dossier vise à **situer les marchés publics d'Europe centrale et balte (ECB) en comparaison européenne**, d'abord en **poids des marchés publics dans l'économie nationale**, ensuite en termes d'**ouverture aux entreprises étrangères**, enfin en termes de **grandes caractéristiques (participant unique, gré-à-gré, place des PME)**.*

*In fine, **les situations sont plutôt disparates**, avec peu d'éléments transversaux à toute la zone ECB. Il existe cependant **quelques tendances** communes à plusieurs Etats : un faible **poids des marchés publics** rapporté au PIB, mais fort si rapporté aux dépenses publiques ; un **degré moyen d'ouverture aux entreprises étrangères** ; de fréquents marchés à **participant unique** ; une grande importance du **critère prix**, une bonne implication des **PME** et une haute fragmentation en **lots**.*

Contexte historique – En Europe centrale et balte, l’adhésion à l’Union européenne a marqué le point de départ de profondes réformes structurelles en matière de passation des marchés publics.

Au lendemain de leur entrée dans l’Union, les Etats d’Europe centrale et balte (ECB) ont progressivement renforcé les garanties de libre accès à la commande publique. Cette dynamique a été portée à la fois par une volonté d’accompagner le choc de croissance économique observé dans la zone (entre +4 % et +9 % en 2004) et par celle de démontrer leur engagement en faveur de l’intégration européenne. L’enjeu est d’autant plus fort que ces Etats s’engagent en parallèle dans d’importantes campagnes de lutte contre la corruption, alors largement répandue.

La Slovaquie et la Tchéquie se sont saisies de cette opportunité avec une rigueur particulière :

La Slovaquie a transposé dès l’année de son adhésion en 2004 la directive européenne 2004/18/CE¹, qui posait pour la première fois un cadre unifié à l’échelle de l’UE pour la passation des marchés publics. Preuve d’une volonté politique forte, le pays s’est ainsi doté parmi les premiers d’un dispositif réglementaire complet de contrôle. La Tchéquie offre aussi un exemple notable, avec une transposition complète dès 2006, appuyée sur un système de commande publique décentralisé laissant un rôle clé aux autorités locales, ce qui a favorisé une concurrence accrue. Dans ces deux pays, cette ouverture a contribué à accélérer la modernisation des infrastructures et à attirer des entreprises capables de répondre à une demande publique en forte croissance.

Dans d’autres Etats de la région, comme la Pologne - qui s’est rapidement imposée comme l’Etat membre de l’UE comptant le plus grand nombre de marchés publics financés par les fonds européens structurels et d’investissement (FESI) - **l’importance des financements européens a contribué à structurer l’environnement institutionnel et administratif de la commande publique.**

Cet héritage historique se reflète aujourd’hui encore dans les performances contrastées de la région en matière de transparence des données, avec des avancées notables dans plusieurs Etats, notamment parmi les pays baltes, comme le montre l’analyse ci-après.

1. Accessibilité et liberté d’accès aux marchés publics des pays d’ECB pour les entreprises étrangères

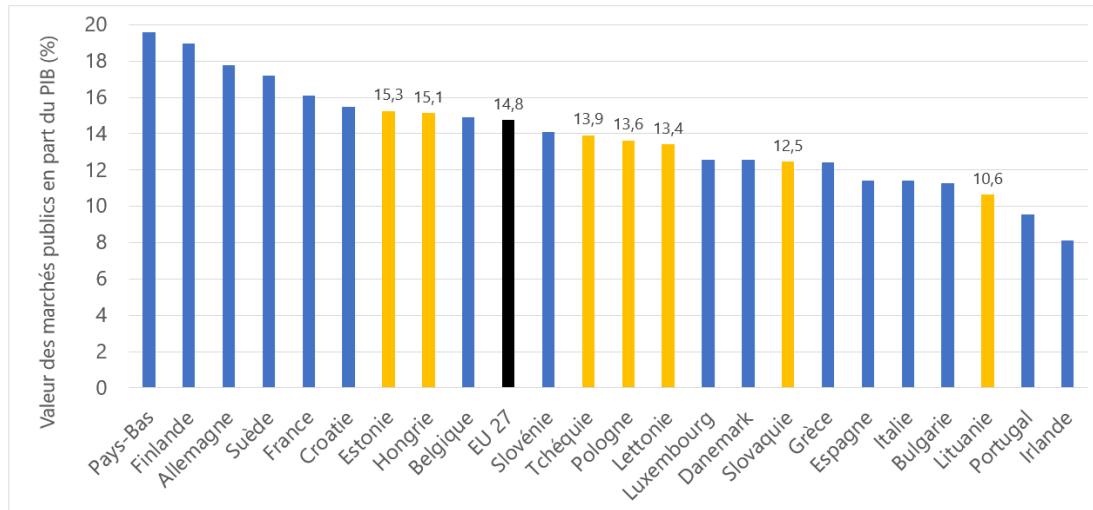
1.1. Diversité des pratiques dans l’utilisation des marchés publics

En 2023, la part des marchés publics dans le PIB varie significativement au sein de l’Union européenne. **Dans l’ensemble, les pays d’ECB affichent des valeurs proches ou légèrement inférieure à la moyenne européenne de 14,8 %, avec des parts allant de 15,3 % en Estonie à 10,6 % en Lituanie — graphique 1.**

Cette dispersion autour de la moyenne européenne illustre une place variable de la commande publique dans leurs économies, en effet ce recours ne semble pas corrélé à la taille des économies de la zone alors que la Hongrie affiche un taux comparable à celui de l’Estonie, en dépit d’un PIB environ 5 fois supérieur.

¹ Directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics (entrée en vigueur le 30 avril 2004).

Graphique 1 : Valeur des marchés publics en part du PIB (2023)



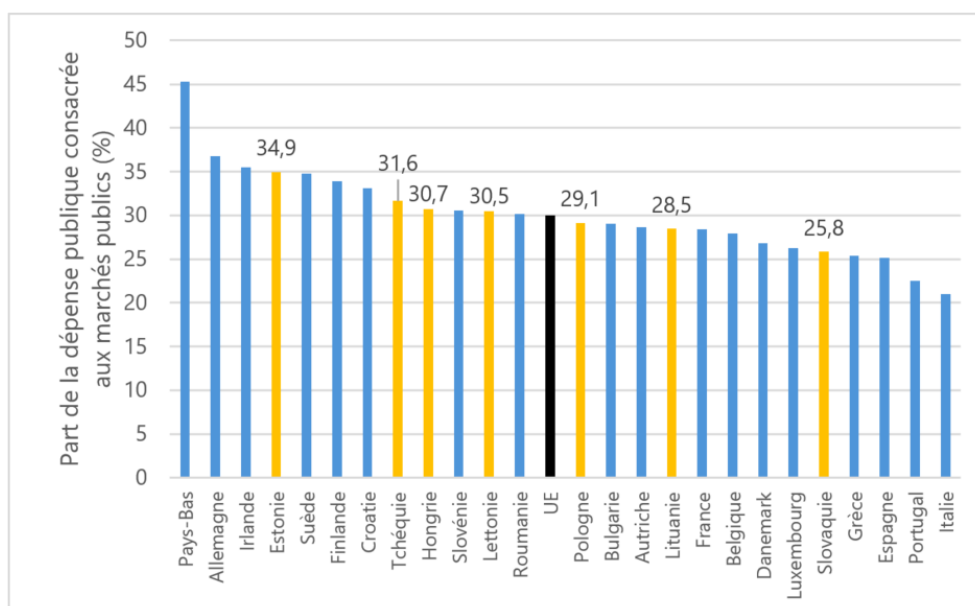
Sources : OCDE, SER de Varsovie

* Donnée manquante pour Malte

Cette variation reflète une combinaison de choix budgétaires, institutionnels, réglementaires et stratégiques. Ainsi, la part importante du budget polonais consacrée aux grands travaux d'infrastructure contribue mécaniquement à un recours élevé aux marchés publics. A l'inverse, la Lituanie a centralisé ses achats via une agence unique (CPO LT), ce qui limite le volume des marchés publics externalisés. Enfin, un autre facteur structurant réside dans l'influence des fonds européens : ces financements imposent le respect de règles strictes de passation des marchés publics afin de garantir transparence et concurrence, stimulant ainsi leur utilisation dans la région.

Pour apprécier le poids relatif des marchés publics dans les économies de la zone, l'examen de leur part dans les dépenses totales des administrations publiques montre que, dans l'ensemble, ces pays affichent un niveau proche de la moyenne de l'UE — graphique 2. Seules l'Estonie (+ 5 points de pourcentage par rapport à la moyenne de l'UE) et la Slovaquie (- 4 points) se distinguent, avec une part des marchés publics nettement plus élevée pour la première, et plus faible pour la seconde, suggérant des profils budgétaires et organisationnels spécifiques.

Graphique 2 : Part des marchés publics dans les dépenses totales des administrations publiques, en % (2023)



Sources : OCDE – Panorama des administrations publiques, SER de Varsovie

1.2. Ouverture des marchés publics aux entreprises étrangères (UE et hors UE)

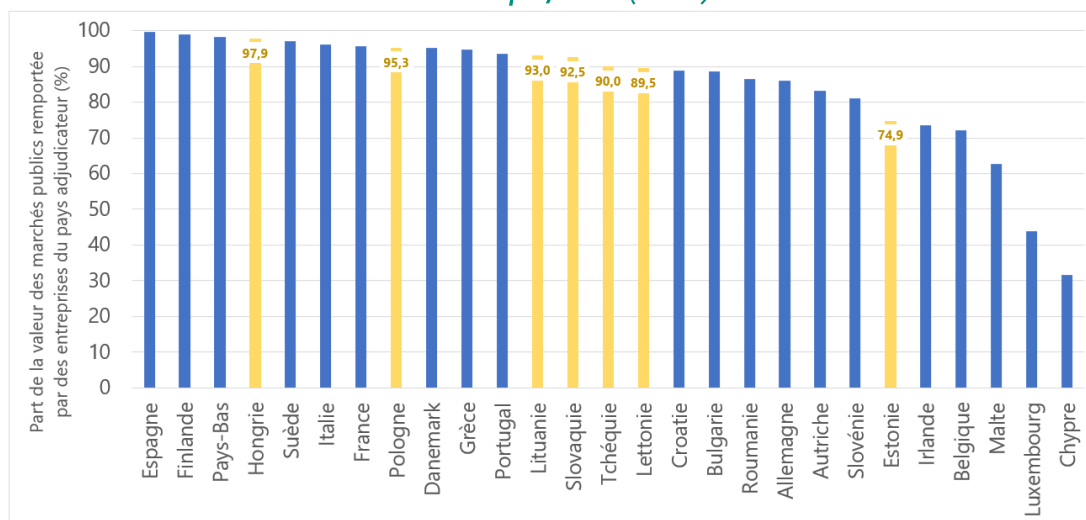
Au-delà de leur poids macroéconomique, la commande publique se caractérise également par des dynamiques contrastées en matière d'ouverture à la concurrence étrangère. La part des entreprises étrangères parmi les attributaires constitue un indicateur pertinent du degré d'intégration au marché intérieur européen. Elle reflète non seulement l'attractivité des appels d'offres nationaux, mais aussi d'éventuelles barrières - formelles ou informelles - à l'accès des opérateurs transfrontaliers.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, la part des marchés publics remportés par des entreprises étrangères reste faible. Selon la Cour des comptes européenne, en moyenne, seuls 5 % des marchés publics sont attribués à des entreprises étrangères, un chiffre tiré vers le bas par la moitié des États membres, où cette part reste inférieure à 10 % — [graphique 3](#).

Dans ce contexte, plusieurs pays d'ECB se distinguent par une ouverture nettement plus faible. C'est notamment le cas de la Hongrie, où seulement 2,1 % de la valeur des marchés publics ont été attribués à des entreprises étrangères en 2023². La Pologne, avec 4,7 %, se situe elle légèrement en deçà de la moyenne européenne, valeur inférieure à celle de la plupart des autres États de la zone ECB.

En effet, la Lituanie, la Slovaquie, la Tchéquie et la Lettonie affichent des niveaux d'ouverture supérieurs à la moyenne européenne. Un pays se distingue en particulier : l'Estonie, où plus de 25 % de la valeur totale des marchés publics sont remportés par au moins une entreprise étrangère.

Graphique 3 : Part de la valeur des marchés publics remportée par une (ou plusieurs) entreprise domestique, en % (2023)



Sources : Commission européenne, base de données Tenders Electronic Daily, SER de Varsovie

* Donnée à nuancer pour l'Espagne, dont le niveau très élevé peut refléter des effets spécifiques en 2023.

Toutefois, les chiffres présentés ci-dessus reposent sur les seules offres transfrontalières directes, c'est-à-dire les contrats remportés par des entreprises établies dans un autre État membre que celui du pouvoir adjudicateur. Cette méthode exclut donc les filiales de groupes étrangers enregistrées localement, qui participent aux marchés en tant qu'entités domestiques.

S'il n'est pas possible de mesurer précisément la part des offres remportées par ces candidatures transfrontalières dites « indirectes », la Commission européenne estime qu'en 2023, jusqu'à 20 % des marchés publics dans l'UE auraient été attribués en moyenne à de telles entités.

² Périmètre retenu : offres strictement transfrontalières, à l'exclusion des consortiums comptant des entreprises domestiques et entreprises étrangères et des entreprises domiciliées dans un État membre de l'UE. Pour plus de détails — [Annexe 1](#).

1.3. Ouverture des marchés publics aux entreprises de l'UE

L'ouverture aux entreprises d'autres Etats membres de l'UE varie fortement selon les pays.

Ainsi, en 2023, **l'Estonie a été le pays le plus accessible aux entreprises d'autres Etats membres³** : 17 % de la valeur des marchés publics y a été remportée par des entreprises domiciliées dans d'autres Etats membres de l'UE. **Elle est suivie par la Lettonie** (5,5 % des lauréats proviennent d'autres Etats membres), **la Lituanie** (4,7 %), **la Tchéquie** (3,8 %) **et la Slovaquie** (3,6 %). A l'inverse, **la Hongrie affiche le plus faible taux d'ouverture aux entreprises de l'UE dans la zone** (0,9 %), **suivie de la Pologne** (1,1 %) — [Annexe 2](#).

En valeur absolue, la Tchéquie se distingue nettement des autres Etats de la zone : bien que son taux d'ouverture aux entreprises européennes (hors domestiques) soit nettement inférieur à celui de l'Estonie (3,8 % contre 17 %), le montant total des marchés remportés celles-ci s'élève à 1,1 Md EUR en 2023, alors qu'aucun autre Etat de la zone ne dépasse les 600 M EUR.

Ces écarts d'ouverture deviennent plus évidents une fois rapportés à la taille des économies de la région. Ainsi, **la Tchéquie représente 34 % (1,1 Md EUR) de la valeur des marchés publics d'ECB remportés par des entreprises d'un autre Etat membre** (totalisant pour 3,1 Mds EUR), une part largement supérieure à celle du PIB tchèque dans la région (19 %), ce qui traduit sa plus grande ouverture par rapport aux autres pays. A l'inverse, **la Pologne, qui concentre 50 % du PIB régional, ne représente que 19 % (0,6 Md EUR) de la valeur des marchés publics remportés par d'autres Etats membres dans la région**, témoignant d'une moindre ouverture aux entreprises européennes. Les autres pays de la zone présentent des situations intermédiaires : **la Hongrie n'a accueilli que 4 % (0,1 Md EUR) des marchés publics en ECB remportés par d'autres Etats membres**, alors qu'elle représente 12,5 % du PIB régional.

Malgré des spécificités nationales, l'effet de marché intérieur joue pleinement en ECB : **les entreprises étrangères domiciliées dans l'UE remportent une part des marchés publics largement supérieures à celles des entreprises hors-UE.**

Dans les pays Baltes, cet écart de répartition est particulièrement marqué : en Lituanie, les entreprises issues d'un autre Etat membre de l'UE remportent une part des marchés publics 30 fois supérieure à celle des entreprises hors UE (390 M EUR contre 12 M EUR en 2023) ; ce rapport est de 7 en Estonie (510 M EUR ; 70 M EUR) et de 3 en Lettonie (285 M EUR ; 95 M EUR).

Cette tendance se retrouve également dans 3 des 4 pays du groupe de Visegrad : en Tchéquie, le ratio atteint 22 (1,1 Md EUR contre 47 M EUR), 8 en Hongrie (117 M EUR contre 14 M EUR) et 6 en Slovaquie (202 M EUR contre 35 M EUR). **Seule la Pologne fait exception, avec un écart plus resserré entre les entreprises européennes (601 M EUR) et hors-UE (445 M EUR)**, en raison du poids important des contrats remportés par des entreprises chinoises et britanniques sur l'année observée.

1.4. Ouverture des marchés publics aux entreprises de pays tiers hors UE

Une part résiduelle mais significative des marchés publics est attribuée à des entreprises domiciliées dans des Etats tiers⁴.

En valeur, la Pologne constitue la première destination pour ces entreprises (445 M EUR en 2023), **mais c'est l'Estonie qui affiche la plus grande ouverture relative**, avec 2,3 % de la valeur

³ Périmètre retenu : entreprises étrangères domiciliée dans un Etat membre de l'UE et consortiums composés exclusivement d'entreprises domiciliées dans l'UE.

⁴ Périmètre retenu : marchés remportés exclusivement par des entreprises d'Etats non membres de l'Union.

totale de ses marchés publics attribuée à des entreprises hors UE. Le pays est suivi par son voisin letton (1,8 %). La Pologne se classe en troisième position (0,8 %), portée par la passation de marchés d'infrastructures routières d'envergure.

Parmi les pays tiers, la Chine s'impose comme le principal bénéficiaire avec plus de 300 M EUR de contrats remportés en 2023 sur les marchés publics dans les pays d'ECB, soit plus de 40 % du total obtenus par des entreprises non domiciliées dans le marché intérieur. Ce résultat est porté exclusivement par les contrats remportés en Pologne par la STECOL pour la construction d'infrastructures routières (projets de voies express S14 et S19).

Le Royaume-Uni arrive en deuxième position (100 M EUR), avec une présence répartie sur l'ensemble des Etats de la zone. En Pologne, les entreprises britanniques ont décroché 56 M EUR de contrats, notamment dans les secteurs du numérique et de l'industrie aéronautique. Plus largement, les sociétés de conseil et de services logiciels britanniques apparaissent régulièrement parmi les attributaires, dans l'ensemble des pays de la zone.

De manière générale, les entreprises domiciliées dans des États tiers sont surreprésentées dans les marchés publics les plus importants en valeur, notamment dans les domaines des infrastructures, du numérique, ou encore de la fourniture de matériel militaire.

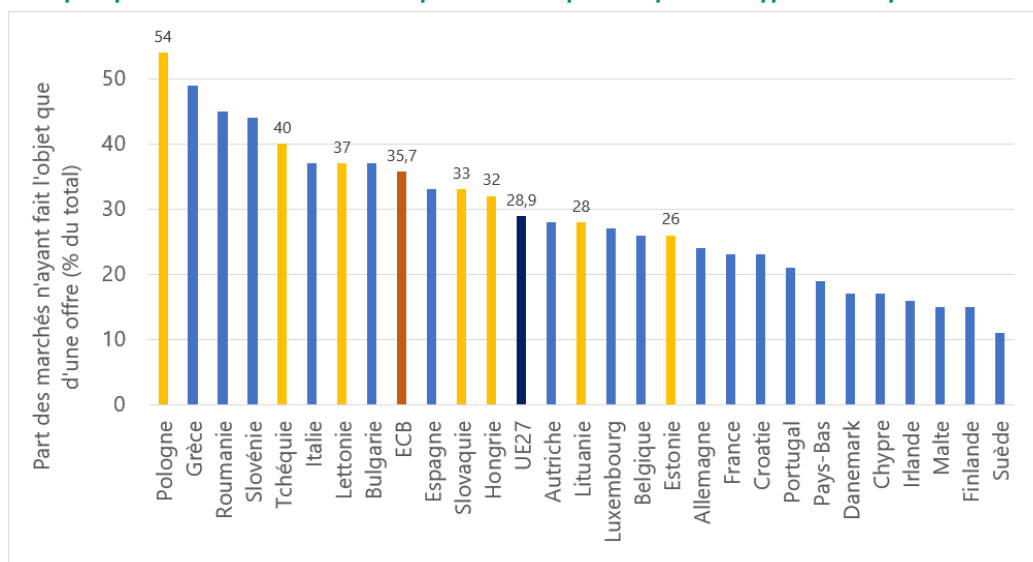
2. Des caractéristiques hétérogènes dans la passation des marchés

L'analyse du [Single Market and Competition Scoreboard](#) montre des caractéristiques hétérogènes entre pays ECB dans les passations de marchés.

2.1. Taux élevé de marchés avec une seule offre

Un premier indicateur est **la part des marchés publics attribués à l'issue d'une procédure ayant reçu une seule offre**. Selon les critères de la Commission européenne, un défaut de concurrence est constaté lorsque ce type de situation concerne 20 % ou plus des marchés publics. Or, si **la majorité des Etats membres présente des résultats insatisfaisants**, ce taux demeure nettement plus élevé dans la région ECB. En effet, **à l'exception de l'Estonie, tous les pays de la zone se situent au-dessus de cette médiane**, la Pologne affichant même le taux le plus élevé de l'UE avec 54 % de marchés attribués sur offre unique — **graphique 4**.

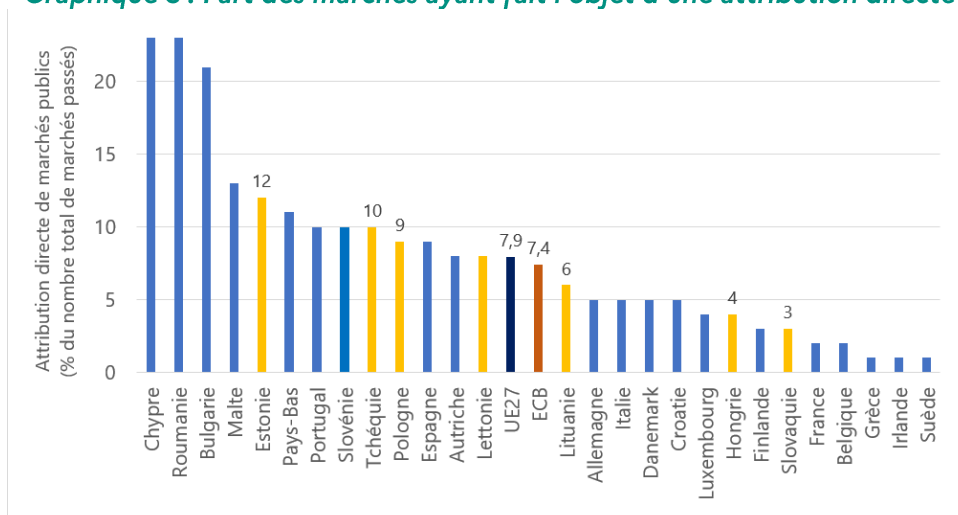
Graphique 4 : Part des marchés publics remportés par un offreur unique en 2023



Sources : Commission européenne - Single Market and Competition Scoreboard, SER de Varsovie

2.2. Importants écarts sur les attributions directes

Graphique 5 : Part des marchés ayant fait l'objet d'une attribution directe



Sources : Commission européenne - Single Market and Competition Scoreboard, SER de Varsovie

Le recours aux attributions directes de marchés publics - c'est-à-dire sans mise en concurrence - demeure fréquent dans plusieurs pays d'ECB. En 2023, la **Pologne, la Tchéquie et l'Estonie affichaient des taux supérieurs à la moyenne européenne (7,9 %)**, avec respectivement 10 %, 9 % et 12 % de marchés attribués via cette procédure — **graphique 5**.

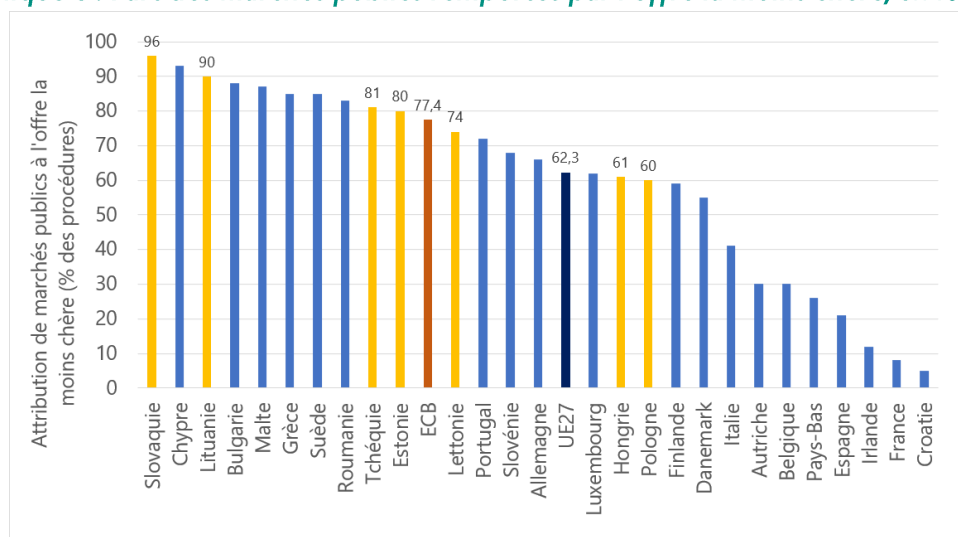
La Hongrie se distingue par une nette amélioration. Après avoir longtemps présenté l'un des plus hauts taux de passation directe de la zone, le pays affiche désormais un taux réduit à 4 %, à la suite de plusieurs procédures de dialogue avec la Commission européenne et de mesures correctives adoptées en 2022.

2.3. Priorité donnée au critère prix

Les Etats de la zone se distinguent par une forte valorisation du critère « prix » — **graphique 6**.

La priorité accordée au prix, fréquente dans des pays à forte compétitivité prix, **peut implicitement exclure les offres à forte valeur ajoutée**, comportant des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale, ou présentant un potentiel d'innovation. Un écart de 15 points s'observe ainsi entre la part moyenne des marchés remportés par l'offre la moins onéreuse dans les PECB et la moyenne au sein de l'Union. La Slovaquie (96 %) et la Lituanie (90 %) tirent vers le haut la moyenne régionale.

Graphique 6 : Part des marchés publics remportés par l'offre la moins chère, en % (2023)



Sources : Commission européenne - Single Market and Competition Scoreboard, SER de Varsovie

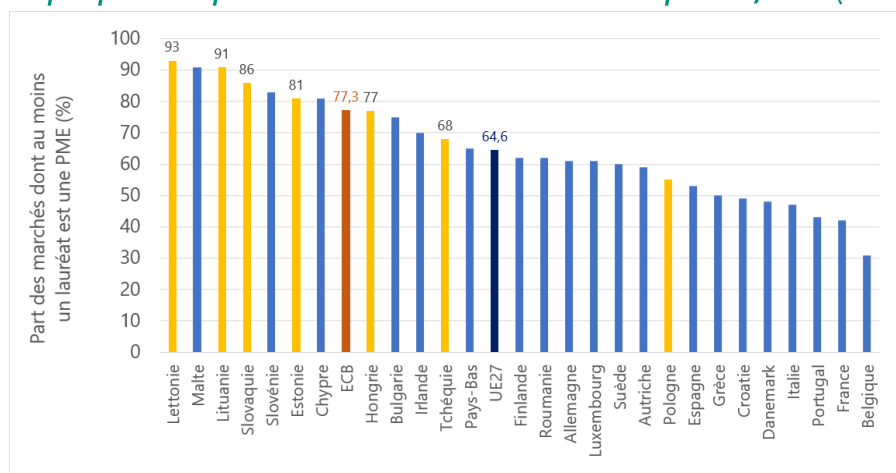
Les bons résultats récents en Pologne et Hongrie résultent de la mise en œuvre rapide d'engagements pris auprès de la Commission et de l'OCDE, faisant baisser des taux historiquement élevés (ces deux pays figuraient en 2016 parmi les plus élevés en Europe pour la part des marchés remportés par l'offre la moins chère).

D'après la Commission européenne, la complexité des procédures administratives constituerait encore un frein aux candidatures, notamment en Pologne, où est concentré un tiers de la valeur des marchés de la région en 2023. La décentralisation de la commande publique s'y doublerait d'une forte fragmentation des acteurs administratifs chargés du suivi des contrats. Dans plusieurs pays (Pologne, Hongrie), l'existence d'un site en anglais ne garantit pas toujours la traduction en anglais des principales informations relatives aux appels d'offre.

2.4. Excellente accessibilité aux PME

La région se distingue globalement par une bonne accessibilité des marchés publics aux PME — **graphique 7**. Tous les États, sauf la Pologne, affichent un taux de participation des PME aux marchés supérieur à la moyenne européenne, et **cinq des sept pays voient plus de 75 % des contrats impliquer directement au moins une PME**.

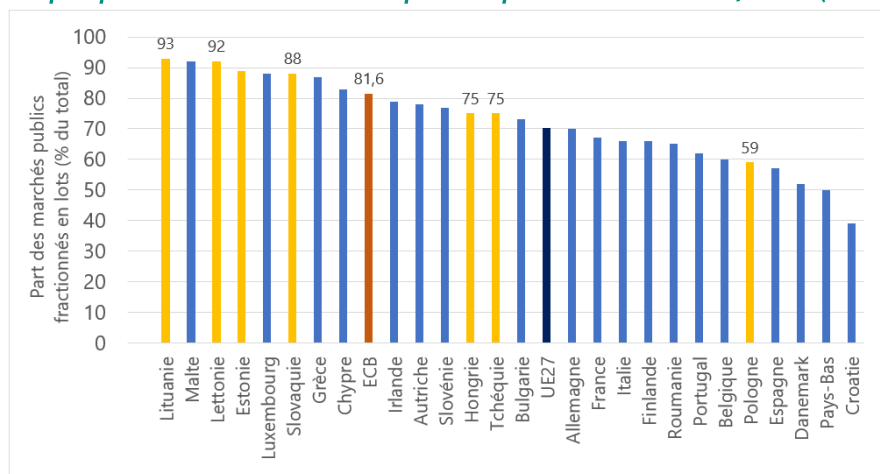
Graphique 7 : Implication des PME dans les marchés publics, en % (2023)



Sources : Commission européenne - Single Market and Competition Scoreboard, SER de Varsovie

Cela est favorisé par un recours important à des clauses de sous-traitance et ce, dès l'étape de la candidature, ainsi qu'à la fragmentation courante des marchés en lots — **graphique 8**. Cependant ces taux de participation des PME tendent à diminuer avec la taille des économies et la taille moyenne des contrats, ce qui explique la moindre place des PME en Pologne.

Graphique 8 : Part des marchés publics fractionnés en lots, en % (2023)



Sources : Commission européenne - Single Market and Competition Scoreboard, SER de Varsovie

Quid des entreprises françaises ?

Selon les données de *Tenders Electronic Daily*, en 2023, les entreprises françaises, seules ou en consortium, ont remporté 308 M EUR de marchés publics dans les pays d'ECB, soit 3,8 % des marchés attribués à des entreprises étrangères dans la zone. Ces marchés se concentrent principalement en Tchéquie (168 M EUR) et en Pologne (119 M EUR). Les secteurs du transport et des technologies numériques y sont particulièrement représentés, avec des contrats majeurs portant notamment sur le conseil dans l'aéronautique, la construction de voies ferrées et le déploiement de systèmes numériques sécurisés.

Une part importante de ces entreprises françaises est constituée de PME : en Tchéquie, près d'un tiers (32 %) des entreprises françaises lauréates en 2023 sont des PME, qui ont contribué à 51 % de la valeur totale des marchés remportés par des Français. En Pologne, les PME représentent plus de la moitié (54 %) des entreprises françaises ayant obtenu des marchés, mais elles ne détiennent que 7 % de la valeur totale de ces contrats, ce qui traduit une forte prépondérance des grands groupes dans ce pays.

...et des financements européens ?

Parmi les 104 marchés publics attribués à au moins une entreprise française dans la région, 28 bénéficiaient d'un financement de l'Union européenne. Ces marchés représentaient 23 % de la valeur totale des contrats remportés par les entreprises françaises dans la zone, soit 72 M EUR. En Pologne, seules 11 % de la valeur des marchés remportés par des entreprises françaises étaient cofinancés par l'UE, tandis qu'en Lituanie, ce taux atteignait 92 % (17,6 M EUR sur 19,2 M EUR).

Les marchés publics d'ECB sont plus financés par des fonds européens qu'en moyenne dans l'UE. Alors que la valeur des marchés publics co-financés par l'Union représente 10,6 % du total de l'UE (environ 54 000 marchés sur 650 000), ce taux s'élève à 15,5 % dans la région (soit environ 25 000 marchés sur 230 000).

Pour information, les filiales locales d'entreprises françaises (enregistrées juridiquement dans le pays concerné) ne sont pas comptabilisées dans ces données, qui ne prennent en compte que les entités françaises soumissionnaires à l'étranger.

...et des projets issus des plans de relance ?

Ces marchés publics s'inscrivent également dans le cadre plus large des plans de relance nationaux, qui irriguent une part croissante des investissements publics dans la région, souvent via des appels d'offres cofinancés par l'Union européenne.

👉 **Le tableau de bord interactif de la Commission européenne** permet de consulter, par pays, l'état d'avancement des réformes et des projets d'investissements financés par la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) : [Pologne](#) ; [Hongrie](#) ; [Slovaquie](#) ; [Tchéquie](#) ; [Lituanie](#) ; [Lettonie](#) ; [Estonie](#).

Annexes

ANNEXE 1: Précisions sur la méthodologie

1. Périmètre de l'étude: la mention « pays d'Europe centrale et balte » ou « ECB » renvoie, dans ce dossier, à la zone suivante: Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Tchéquie.
2. Calculs basés sur la valeur des marchés: la valeur des marchés est généralement privilégiée au nombre de marchés remportés, afin de représenter l'ouverture effective et ne pas surreprésenter les petits contrats.
3. Caractère partiel des données: Bien que *Tenders Electronic Daily* (TED) soit la base de données la plus complète (en tant que supplément du journal officiel européen) et celle utilisée par la Commission pour analyser la situation du marché intérieur (Single Market Scoreboard), les valeurs peuvent dans certains cas être partielles.
4. Période d'analyse: l'année 2023 a été retenue pour disposer de données définitives et comparables, malgré le décalage et la variabilité liés aux cycles d'investissement et grands projets.

ANNEXE 2 : Nationalités des titulaires des marchés publics par pays

Pologne (Autorité adjudicatrice polonaise), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	52,1	95,3
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	1,54	2,8
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	0,60	1,1
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,45	0,8
Total Pologne	55	100

Hongrie (Autorité adjudicatrice hongroise), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	12,4	97,9
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	0,13	1,0
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	0,12	0,9
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,01	0,1
Total Hongrie	12,7	100

Tchéquie (Autorité adjudicatrice tchèque), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	25,3	90,0
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	1,46	5,2
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	1,07	3,8
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,05	0,2
Total Tchéquie	28,1	100

Slovaquie (Autorité adjudicatrice slovaque), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	5,1	92,5
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	0,18	3,2
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	0,20	3,6
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,03	0,6
Total Slovaquie	5,5	100

Lituanie (Autorité adjudicatrice lituanienne), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	7,6	93,0
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	0,03	0,4
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	0,39	4,7
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,01	0,2
Total LT	8,2	100

Estonie (Autorité adjudicatrice estonienne), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	2,2	74,9
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	0,16	5,5
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	0,51	17,3
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,07	2,3
Total EE	2,9	100

Lettonie (Autorité adjudicatrice lettone), 2023		
Nationalité du (/des) titulaire(s) de l'appel d'offre	Valeur des marchés régulièrement identifiés (Mds EUR)	Part (%)
Entreprise ou consortium d'entreprises domestiques	4,7	89,5
Consortium entre entreprises domestiques et non-nationales	0,00	0,0
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat membre de l'UE	0,28	5,5
Entreprise non-nationale (ou consortium) - Etat tiers	0,10	1,8
Total LV	5,2	100

Sources : Commission, Base de données Tenders Electronic Daily (TED), SER de Varsovie

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service Economique Régional de Varsovie

varsovie@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Service Economique Régional de Varsovie en coopération avec les Services Economiques de Bratislava, Budapest, Prague, Riga et les antennes de Tallinn et Vilnius

Abonnez-vous : cezary.toboja@dgtresor.gouv.fr